

**E 4289**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

TREIZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2008-2009

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 20 février 2009

---

---

Annexe au procès-verbal de la séance  
du 20 février 2009

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Projet de budget rectificatif** d'installation et de fonctionnement du  
C.SIS pour 2009.





**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPEENNE**

**Bruxelles, le 16 février 2009**

**6483/09**

**LIMITE**

**SIRIS 27  
COMIX 156**

**NOTE**

---

de : la délégation française  
au : Groupe "SIS/SIRENE" – Comité mixte (UE/Islande, Norvège et Suisse,  
Liechtenstein)

---

n° doc. préc.: 15047/08 SIRIS 149 COMIX 775

---

Objet : Projet de budget rectificatif d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour 2009

---

Conformément au règlement financier concernant les frais relatifs à l'installation et l'utilisation du C.SIS (SCH/Com-ex (93) 16 rév. 2 et SCH/Com-ex (97) 35), tel qu'amendé par les Décisions du Conseil 2007/472/CE du 25 juin 2007<sup>1</sup> et 2008/328/CE du 18 avril 2008<sup>2</sup>, la délégation française présente ci-après **un projet de budget rectificatif** d'installation et de fonctionnement du C.SIS pour l'année 2009.

Le budget initialement présenté ne prévoyait pas d'adaptations significatives du C.SIS 1+R dans le cadre de la transition vers le SIS II. En effet, compte tenu du planning du SIS II qui indiquait une mise en service du SIS II pour septembre 2009, il était alors admis que la stratégie de migration SIS II ne devait avoir aucune répercussion sur le système central actuel, hormis quelques modifications ponctuelles de configuration.

---

<sup>1</sup> JO L 179/07 du 7.7.2007, p. 50.

<sup>2</sup> JO L 113/08 du 25.4.2008, p. 21.

Le budget initialement présenté prévoyait bien par contre la nécessité d'anticiper le lancement d'un nouvel Appel d'Offres étant donné le constat fait de l'arrivée à échéance au milieu de l'année 2009 des marchés de maintenance des équipements actuels du C.SIS.

Toutefois les nouvelles orientations fixées dans le cadre du Conseil Informel JAI du mois de Janvier 2009 ont fait évoluer le contexte.

En effet, les Ministres demandent à ce que soient menés en parallèle un plan de réparation du SIS II et une étude approfondie d'un plan d'évolution du SIS 1+R pour que ce dernier puisse, le cas échéant, prendre en compte les fonctionnalités SIS II. Le résultat de ces travaux devra être évalué au regard de critères politiques, techniques et financiers afin de permettre aux Ministres de prendre une décision au plus tard en Juin 2009.

La confluence de ce besoin avec le besoin de lancer un nouvel appel d'offres pour maintenir le C.SIS 1+R en conditions opérationnelles ont conduit les Etats membres, réunis dans le cadre du groupe SIS-TECH, à demander à la France de préparer et de lancer un Appel d'Offres couvrant l'ensemble des besoins et tenant compte des échéances décisionnelles.

Les services de l'Administration française travaillent donc en ce moment à la préparation d'un Appel d'Offre organisé en deux parties :

- une partie ferme couvrant le besoin de maintenance opérationnelle
- une partie optionnelle couvrant le besoin de mise en œuvre éventuelle des fonctionnalités SIS II.

**La demande d'augmentation du budget 2009 ne concerne bien entendu que la partie ferme de l'Appel d'Offre et ne vise à assurer la France d'une couverture financière suffisante pour couvrir cette partie ferme.**

La deuxième partie de l'appel d'offre est optionnelle et conditionnée à une future décision politique. Il n'est donc pas indispensable de demander à ce stade un budget relatif à cette partie. Il faut par contre que le résultat de l'appel d'offre concernant cette partie optionnelle puisse être intégré dans le processus de décision politique au regard des critères d'analyse fixés, entre autres financiers.

Le budget d'installation 2009 du C.SIS évolue donc de 2 030 000 € à 4 530 000 € soit une augmentation demandée de 2 500 000 €.

Le budget de fonctionnement 2009 du C.SIS reste identique car la prévision initiale couvre le besoin.

**BUDGET D'INSTALLATION PREVISIONNEL**  
**DU C.SIS POUR 2009 (version révisée)**

(en EUR)	<b>2009</b>
<b><u>INSTALLATION</u></b>	<b>4 530 000</b>
Remplacement de l'infrastructure réseau et sécurité	4 000 000
Remplacement de logiciels et de matériels obsolètes	
Evolutions de la configuration logicielle et matérielle du C.SIS	100 000
Prestations d'expertise relatives au C.SIS 1+R et au New-SISNET	180 000
Prestations d'expertise relatives au projet SIS II	250 000

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL**  
**DU C.SIS POUR 2009 (version révisée)**

NATURE des DEPENSES	COUTS (EUR)	TOTAUX (EUR)
<b>Frais d'exploitation et de fonctionnement</b>		
<i>1. Maintenance Informatique</i>		
Maintenance forfaitaire du système .....	1 200 000	
Consommables informatiques .....	10 000	
Renouvellement des moyens informatiques .....	25 000	
<i>2. Entretien et fonctionnement des locaux</i>		
Nettoyage .....	<i>payé par la France</i>	
Loyers et charges .....	<i>payé par la France</i>	
Téléphone .....	30 000	
Climatisation (10% remboursés par les pays) .....	10 000	
Electricité et fluides .....	<i>payé par la France</i>	
Travaux d'entretien .....	<i>payé par la France</i>	
Divers .....	5 000	
<i>S/Total exploitation et fonctionnement</i>		<b>1 280 000</b>
<b>Mobilier, équipement et fournitures</b>		
Mobilier .....	<i>payé par la France</i>	
Équipement de bureau et fonctionnement du secrétariat .....	15 000	
<i>S/Total mobilier, équipement et fournitures</i>		<b>15 000</b>
<b>Documentation, relations publiques, formation</b>		
Achat de livres et documents .....	5 000	
Accueil des visiteurs et stagiaires .....	5 000	
Frais de formation .....	40 000	
<i>S/Total documentation, R.P., formation</i>		<b>50 000</b>
<b>Personnel et déplacements</b>		
4 ingénieurs d'exploitation .....	320 000	
8 opérateurs de saisie .....	420 000	
3 ingénieurs de tests .....	190 000	
Déplacements .....	50 000	
<i>S/Total personnel</i>		<b>980 000</b>
<b>« Task Force SIS II »</b>		
Prestations d'assistance .....	200 000	
<i>S/Total « Task Force SIS II »</i>		<b>200 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 525 000</b>